

Pour validation
 de la CR du 28/11/2022

Commission de la Recherche

Lundi 12 septembre 2022 à 12h00 – visioconférence
 (Établi par S. Verrier)

Relevé de décisions /Compte-rendu

La Commission de la recherche dans sa formation complète est constituée de 20 membres. Le Quorum de délibération doit être égal ou supérieur à 10 membres présents ou représentés.

| | Présent | Absent | Pouvoir |
|---|---------|--------|-------------------|
| <u>Collège des Professeurs ainsi que des autres enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche :</u> | | | |
| Mme Catherine MAUMI (AHTTEP) (Présidente) | x | | |
| Mme Manola ANTONIOLI (LAA) | x | | |
| M. Xavier BONNAUD (GERPHAU) | | x | |
| Mme Alessia DE BIASE (LAA) | | x | Pouvoir Antonioli |
| Mme Rosa DE MARCO (AMP) | | x | |
| Michael FENKER (LET) | x | | |
| Mme Isabelle GRUDET (LET) – absence temporaire suite arrêt maladie | | | |
| Mme Nazila HANNACHI – BELKADI (MAP-MAACC) | x | | |
| M. James NJOO (GERPHAU) | | x | Pouvoir Silvestre |
| M. Yann NUSSAUME (AMP) | x | | |
| M. Christian PÉDELAHORE (AHTTEP). | x | | |
| M. Joaquim SILVESTRE (MAP-MAACC) | x | | |
| M. Bendicht WEBER (LET) | x | | |
| Représentants du Collège des doctorants inscrits en formation initiale ou continue : | | | |
| Mme Angèle LAUNAY (LET) | x | | |
| Mme Kwatar SAMIH (AHTTEP) | | x | |
| Personnalités extérieures : | | | |
| M. Jérôme BOISSONADE (UMR LAVUE/Maître de conférences et chercheur AUS Paris 8) | | x | |
| M. Livio DE LUCA (UMR MAP) | | x | |
| M. Laurent DEVISME (Professeur - Ensa Nantes/UMR 1563 AAU - équipe CRENAU) | x | | |
| Mme Clotilde FERROUD (Vice-présidente Recherche - HESAM Université) | x | | |

| | | | |
|--|----|---|--|
| Mme Nathalie LANCRET (CNRS/UMR LAVUE) | | x | |
| Mme Judith LE MAIRE DE ROMSEE (ULB) | | x | |
| Nombre de voix | 11 | | |
| Invité(e) s permanent (e)s | | | |
| Mme Caroline LECOURTOIS (Directrice) | x | | |
| Mme Vincentella DE COMARMOND (Directrice adjointe) | x | | |
| X, responsable du service de la recherche | | x | |
| Mme Sophie VERRIER (Responsable des instances et de la veille juridique) | x | | |
| Invité (e)s : Mme Laurence BASSIERES | | x | |

À l'ouverture de la séance, la Présidence constate que **le quorum est atteint** (11 membres présents en début de la réunion et 2 pouvoirs = 13 membres). La Commission de la Recherche peut dûment délibérer.

12h00 ouverture de la séance de la Commission de la Recherche.

- 1) Validation du relevé de décisions de la CR du 27 juillet 2022 ;
- 2) Modalités de fonctionnement de la CR : calendrier des activités et élection d'un nouveau bureau ? ;
- 3) Campagne des contrats doctoraux du MC (candidatures et classement des candidatures à un contrat doctoral du MC).

| Timing | Points | Descriptifs de l'ordre du jour | Rapporteur(s) | Documents |
|--------|--------|---|---------------|---|
| 12h00 | 1 | 1) Validation du relevé de décisions de la CR du 27 juillet 2022 ; | | |
| 12h15 | | 2) Modalités de fonctionnement de la CR : calendrier des activités et élection d'un nouveau bureau ? ; | | |
| 12h30 | | 3) Campagne des contrats doctoraux du MC (candidatures et classement des candidatures à un contrat doctoral du MC). | | Documents joints dans le dossier commun |

Le bureau de la CR ainsi que sa présidente ayant démissionné, Bendicht Weber, doyen de la CR, accepte d'être président de la séance.

1) Validation du relevé de décisions de la CR du 27 juillet 2022 ;

Le compte-rendu/relevé de décisions de la séance du 27 juillet 2022 est validé à l'unanimité. Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 13 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix.

Ce document peut être diffusé.

2) Modalités de fonctionnement de la CR : calendrier des activités et élection d'un nouveau bureau ? ;

Vincentella de Comarmond indique que des auditions ont eu lieu en vue du recrutement d'un/e nouveau/elle responsable de la recherche en remplacement de Rosaly Datchy. Dans l'attente, Sophie Verrier et elle-même assureront l'intérim de la CR. Les doctorants peuvent eux s'adresser également à Sophie Verrier et Olivia Muanza.

Catherine Maumi indique que deux dates de la CR ont été fixées pour l'automne, le 17 octobre et le 28 novembre de 12h00 à 14h00. Les dossiers à traiter pourrait être des délégations CNRS, des demandes de CER, les décharges 2023, les aides aux doctorants (aide à la mobilité, aide à la soutenance, etc).

-Lundi 17/10/2022 (12h-14h);

-Lundi 28/11/2022 (12h-14h);

-Lundi 16/01/2023 (12h-14h) ;

-Lundi 06/03/2023 (12h-14h) (dossier décharges) ;

-Lundi 17/04/2023 (12h-14h) (dossier décharges) ;

-Lundi 19/06/2023 (12h-14h) (dossier décharges).

Concernant les prochaines élections pour le renouvellement de la CR, Vincentella de Comarmond indique que le CPS a proposé de fixer la date des élections pour le renouvellement des instances composant le CPS (CFVE et CR) du 15 au 17 novembre 2022 pour une installation en janvier 2023. Le CPS demandera au CA de fixer les modalités des élections et notamment le vote en ligne.

Dans l'attente de ces élections et du renouvellement de la CR, les membres de la CR estiment qu'il n'est pas nécessaire de mettre en place un nouveau bureau. Bendicht Weber se propose d'être à la disposition de l'administration pour préparer les deux prochaines CR d'octobre et de novembre.

3) Campagne des contrats doctoraux du MC (candidatures et classement des candidatures à un contrat doctoral du MC).

Bendicht Weber indique que deux dossiers de candidature ont été reçus. 1 dossier pour AMP, 1 pour le Gerphau.

Pour AMP, Yann Nussaume présente le dossier d'un candidat Tchadien dont le sujet de thèse est « *Apprendre des techniques constructives des artisans du quartier Walia Ngosso à N'Djamena (Tchad) : réutilisation des matériaux « modernes » et pratique architecturale expérimentale* » qui s'inscrit en continuité de son exercice professionnel dans les villes africaines.

Pour GERPHAU, la candidate propose un sujet de thèse intitulé : « *Air, souffle architectural. Enquête sur les potentialités d'une matière invisible source de pensées et pratiques en architecture* ».

Bendicht Weber indique qu'il s'agit de désigner les experts aujourd'hui, avec deux expertises internes et deux expertises externes au minimum. Les dossiers n'ont pas à être anonymisés.

Manola Antonioli et Christian Pedelahore sont désignés comme expert interne.

Laurent Devisme et une autre personne externe (Jérôme Boissonnade, Judith Le Maire ou Livio de Luca - que contactera Bendicht Weber) sont désignés comme expert externe.

La fiche d'évaluation type à remplir par les experts va être adressée aux membres de la CR. Les évaluations sont à rendre pour le 19/09/2022 à 17h00 pour être diffusées aux membres de la CR ad_hoc. La CR ad-hoc se réunira le 20/09 à 17h30 pour classer les candidatures. Le classement et les dossiers devront être transmis à Caroline Lecourtois pour signature et transmis également à l'ED.

Les demandes sont à adresser au MC pour le 25/09/2022 au plus tard.

7) Points divers

Caroline Lecourtois intervient pour informer les membres de la CR que l'ensemble des ENSA a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Compétences et métiers d'avenir de la filière architecture ». L'ENSAPLV est pilote de ce projet. Une convention va être signée mi-octobre et des diagnostics vont être établis durant 6 mois, en collaboration avec les quatre réseaux d'architecture (Rameau/Architecture numérique/Architecture et patrimoine, etc) afin de voir comment les études d'architecture doivent être adaptées au regard des transitions sociétales et de formuler des hypothèses de nouvelles formations.

Catherine Maumi souhaite que les doctorants puissent faire remonter leurs demandes d'aide pour le budget initial. Il faudrait que Marie-Françoise Soto fasse un courriel à l'ensemble des doctorants pour le leur rappeler. Les doctorants souhaitent également que chacune des équipes de recherche fasse ce rappel auprès des étudiants.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 13h00.

Rappel du calendrier des réunions de la CR à venir :

*La CR ad-hoc se réunira **le mardi 20 septembre à 17h30** pour le vote du classement des candidatures reçues, sur la base du retour d'expertise des dossiers et avant envoi au MC. Les expertises doivent être adressées d'ici **lundi 19 septembre 17h** au service administratif qui les adressera à la commission ad-hoc*

Les prochaines CR auront lieu le lundi 17 octobre 2022 à 12h00 et le lundi 28 novembre 2022 à 9h30.

Bendicht Weber
Président de la séance